



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Angers, le 5 avril 2019

### **Les Assises du stationnement, une initiative saluée par la CCI49**

L'activité du commerce de centre-ville est une préoccupation permanente de la CCI de Maine-et-Loire. La dynamique commerciale est la résultante de plusieurs facteurs dont l'environnement urbain occupe une place prépondérante, notamment l'accessibilité au commerce. Il s'agit bien de générer plus de rotations et de flux dans les commerces de proximité. L'attractivité du centre-ville est donc un enjeu fort. Tout doit être fait pour inciter à consommer local et à lever les freins aux problèmes d'accessibilité. Plus encore aujourd'hui compte tenu des mouvements sociaux qui ont pénalisé bon nombre de commerçants.

Aussi, pour les salariés qui travaillent dans le centre-ville et pour les commerçants, il faudra trouver des réponses à leurs enjeux de mobilité à travers les transports en commun mais aussi l'accessibilité en voiture, un juste équilibre dans lequel les efforts devront être partagés.

Dans ce contexte, les Assises du stationnement organisées par la Ville d'Angers représentent pour la CCI de Maine-et-Loire une initiative remarquable.

**Eric Grelier**, Président de la CCI de Maine-et-Loire indique à ce propos : « *la volonté d'équilibre issue de la concertation et proposée dans les 10 pistes d'actions est à souligner. Elles s'inscrivent dans le respect des intérêts des riverains, professionnels, commerçants, étudiants... cette initiative sur un sujet aussi complexe est exemplaire. La Ville montre à travers cette concertation sa capacité d'écoute et de co-construction avec les différentes parties prenantes. Je ne connais pas de Ville qui soit rentrée aussi loin dans la concertation. Je note la prise en considération des intérêts du monde économique, les commerçants notamment. La CCI est aux côtés de la Ville d'Angers pour aller plus loin dans la mise en œuvre du plan d'actions* ».

Pour plus d'Information : Pascal Ranchoux [pascal.ranchoux@maineetloire.cci.fr](mailto:pascal.ranchoux@maineetloire.cci.fr)

Tél : 02 41 20 54 46

---

**Contact presse : CCI de Maine-et-Loire, Christelle Gourronc** T. 02 41 20 49 06

[christelle.gourronc@maineetloire.cci.fr](mailto:christelle.gourronc@maineetloire.cci.fr)

La CCI est pilotée par 50 entrepreneurs. Et qui mieux qu'un entrepreneur pour comprendre les enjeux de l'entreprise ? Elle est l'interlocutrice privilégiée de 26 000 entreprises de l'industrie, du commerce et des services. De la création à la transmission, la CCI les accompagne à chaque étape de leur développement : booster leur chiffre d'affaires, trouver des financements, enrichir leur réseau, s'engager dans une économie durable, se lancer à l'international, innover, intégrer le numérique à leur stratégie... La liste n'est pas exhaustive et si elle n'a pas la réponse précise à leur besoin, la CCI s'engage à les orienter vers le bon interlocuteur. La CCI forme également les actuels et futurs collaborateurs des entreprises, dans l'un de ses 3 établissements à Angers, Cholet et Saumur. 1er CFA des Pays de la Loire, la CCI forme chaque année 2 700 apprentis et 6 000 salariés en formation continue. La CCI de Maine-et-Loire : engagée, réactive et connectée pour faire avancer toutes les envies d'entreprendre.